

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 4 juin 2018 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs Serge Lafontaine, Michel Dénommmé, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Autres présences; Marc Émond, Patrick Morin, Marie-Claude Ménard et Yves Danis

Madame Liliane Crytes, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.
Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-06-127; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant à

- 6.16; Félicitations à la bibliothécaire
- 6.17; Félicitations à la sucrerie Beabel
- 6.18; Félicitations à la Fromagerie La Cabriole

Adoptée à l'unanimité

2018-06-128; ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 7 MAI 2018

Proposé par le conseiller Michel Dénommmé et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2018 avec une modification à la résolution # 2018-05-103; rajouter la date du 15 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-129; ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 28-04 au 26-05-2018 pour un montant de 21,621.38 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 48,109.07 \$
Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 86,829.56 \$

Paiements et frais pris à même le compte bancaire durant le mois d'avril pour un montant de 7,882.41 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2018-06-130; DON AU COMITÉ AVENIR MONTCERF-LYTTON

CONSIDÉRANT QUE le comité Avenir Montcerf-Lytton désire faire une fête foraine avec les jeunes de l'école Dominique Savio le 15 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU'il nous demande une contribution financière pour l'organisation de cette fête;

CONSIDÉRANT QUE lors de la fête, il y aura aussi des jeux gonflables, mais il faut que notre compagnie d'assurances soit avisée et il y a une prime supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'accorder une aide financière de 200.00 \$ au comité Avenir Montcerf-Lytton et d'aviser notre compagnie d'assurances de cette activité afin de l'inclure dans notre police.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-131; ADHÉSION LOISIR SPORT OUTAOUAIS

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'adhérer à loisir sport Outaouais pour l'année 2018 au montant de 127.05 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-132; ENGAGEMENT DE MONITRICES POUR LE CAMP DE JOUR

Suite à la recommandation du comité d'embauche, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'engager Pamela Riel Déry et Maude Lévesque en tant que monitrices du camp de jour qui aura lieu du 26 juin au 21 août 2018. Leur salaire horaire sera de 14.00 \$.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-133; PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC CONCERNANT LA VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENT CRIMINEL POUR LE SECTEUR VULNÉRABLE

Proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de désigner Madame Alexandra Désabrais à titre de représentante de notre organisme pour signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec, concernant la vérification des antécédents criminels des membres du conseil d'administration et de tous les bénévoles ou travailleurs de notre organisme, qui pourraient être en contact avec une personne vulnérable tel que défini dans le protocole d'entente.

Nous désignons également madame Alexandra Désabrais à titre de représentante de notre organisme qui aura la responsabilité d'identifier convenablement avec une pièce d'identité avec photo, toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leur antécédent criminel par la Sûreté du Québec.

Nous désignons Madame Liliane Crytes à titre de substitut pour accomplir les fonctions reliées aux demandes de filtrage.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-134; DEMANDE AU MRN POUR BAIL DESCENTE DE BATEAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède le terrain de la descente de bateau au chemin # 3 du Barrage Mercier # de lots; 3319061 et 4360558 sur une superficie de 27,540.90 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire acquérir la partie Ouest dudit terrain pour un complément d'établissement pour une superficie d'environ;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain appartient au Ministère des Ressources naturelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de demander au Ministère de nous céder ledit terrain.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-135; MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE DE LA M.R.C. DESCENTE DE BATEAU

CONSIDÉRANT QUE la descente de la descente de bateau sur le chemin # 3 du Barrage Mercier a besoin de réparations;

CONSIDÉRANT QU'étant donné que les travaux doivent se faire dans la marge riveraine, il faut un certificat d'autorisation du MDDELCC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de mandater la firme d'ingénierie de la MRC Vallée de la Gatineau pour préparer ladite demande.

Adoptée à l'unanimité

**2018-06-136; DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
FOSSÉS SUR LA RUE DU COLLÈGE**

CONSIDÉRANT QUE les fossés sur la rue du Collège sont remplis et cela nuit à l'écoulement des eaux des terrains des propriétaires;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu de demander au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'électrification de planifier le nettoyage et creusage des fossés sur la rue du Collège le plus rapidement possible.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-137; RÉPARATION DU CHARGEUR

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de mandater Monsieur Normand Richard de Mécanique mobile pour faire les réparations sur le chargeur Caterpillar 9230 estimé à 2,000 \$.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-138; FORMATION INSPECTRICE

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser l'inspectrice à assister aux formations suivantes;

Zonage agricole les 11 et 12 décembre 2018 à St-Jérôme, les coûts d'inscription sont de 550.07 \$ plus taxes et la formation en milieu humide à Mont-Laurier le 25 septembre aux coûts de 294.80 \$ plus taxes.

Il est entendu que les frais reliés aux déplacements lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité

**2018-06-139; ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DU CENTRE
SPORTIF GINO-ODJICK**

CONSIDÉRANT QUE l'entente concernant l'utilisation du Centre sportif Gino-Odjick vient à échéance le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE La Ville de Maniwaki nous demande de reconduire l'entente pour une année soit jusqu'en décembre 2019

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'accepter la proposition de la Ville de Maniwaki et de prolonger l'entente jusqu'en décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-140; CONCOURS D'EMBELLISSEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite encore faire participer sa population au concours d'embellissement afin de la rendre plus belle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu qu'un montant total de 300.00 \$ en prix soit distribué dans les diverses catégories tel que;

Plus bel agencement	75.00 \$
Potager;	75.00 \$
Plus belle plate-bande;	75.00 \$
Plus de diversité	50.00 \$
Participation	25.00 \$

Les personnes devront s'inscrire au bureau municipal au plus tard le 2 août 2018 à 16.h 00. Les juges passeront durant la semaine du 6 au 10 août 2018 et les gagnants seront connus lors de l'assemblée régulière du 4 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-141; DEMANDE DE MARGE DE CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède une marge de crédit de 200,000 \$ à la Banque Nationale;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci est utilisée pour les transactions courantes;

CONSIDÉRANT QUE les subventions budgétées et les taxes foncières n'ont pas été toutes reçues encore;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'une marge de crédit supplémentaire en attendant ces revenus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de demander une marge de crédit supplémentaire de 200,000 \$ à la Banque Nationale et que celle-ci soit mise à la disposition de la municipalité le plus tôt possible.

Il est entendu que le maire et la directrice générale à signer tous les documents nécessaires pour ladite marge de crédit.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-142; ACHATS DE CAMÉRAS

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de faire l'achat de deux caméras pour installer à la caserne et au terrain de jeux.

Il est entendu de demander un estimé auprès de la compagnie Solution GPL car c'est cette compagnie qui a installé ceux que l'on a présentement.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-143; DISCOURS DU MAIRE

Proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'accepter le discours du maire tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-144; FÉLICITATIONS À LA BIBLIOTHÉCAIRE

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée générale de Biblio Outaouais, notre bibliothèque a été jugée la plus exceptionnelle en 2017 pour les municipalités desservant moins de 800 citoyens;

CONSIDÉRANT QUE nous avons remporté un prix d'excellence avec un certificat cadeau de 250 \$ pour l'achat de livres à la Librairie du soleil.

CONSIDÉRANT QUE la bibliothécaire Madame Angèle Lacaille et sa bénévoles Christine Ménard font de l'excellent travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'envoyer une lettre de félicitations à la bibliothécaire pour cette mention d'excellence.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-145; FÉLICITATIONS A LA SUCRERIE BEAUBELL

CONSIDÉRANT QUE lors de la neuvième édition du concours « La Grande Sève » organisée par la fondation de la Commanderie de l'érable, le sirop de la Sucrerie Beaubel de la municipalité a remporté une médaille d'or à ce concours;

CONSIDÉRANT QUE c'est une fierté pour notre municipalité et donne une belle visibilité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'envoyer une lettre de félicitations aux propriétaires Mario Bélisle et Joanne Beaucage.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-146; FÉLICITATIONS A LA FROMAGERIE LA CABRIOLE

CONSIDÉRANT QUE la Fromagerie la Cabriole fait connaître la municipalité par leur excellent fromage;

CONSIDÉRANT QUE leur implication et leur détermination sont importantes pour notre petite communauté, car cela apporte une belle visibilité de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et résolu d'envoyer une lettre de remerciement aux propriétaires de la Fromagerie La Cabriole Madame Émilie Lemay et Raphael Bédard.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-147; DEMANDE D'APPELS D'OFFRES

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de demander des soumissions pour un service de cueillette de vidanges et recyclage sur une période de trois ans.

Il est entendu également de demander des soumissions pour un camion de marque Freighliner 2018 et une boîte de camion à vidange et recyclage avec une pesée.

Adoptée à l'unanimité

2018-06-147; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.35 heures, la conseillère Marilyn Brunet propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice générale,